

DEMANDE DE POSE DE COMPTEUR DE CHANTIER POUR CONSTRUCTION

Avant de retourner cette demande, merci de vous informer des conditions préalables à la pose d'un compteur de chantier au verso de ce document.

**CADRE À REMPLIR PAR
LE PÉTITIONNAIRE**

Commune :

- AMBILLY ANNEMASSE BONNE CRANVES-SALES ÉTREMBIÈRES GAILLARD
 JUVIGNY LUCINGES MACHILLY SAINT-CERGUES VÉTRAZ-MONTHOUX VILLE-LA-GRAND

Pétitionnaire : _____

Adresse de pose de compteur : _____

Intitulé du projet : _____

Type de projet : Immeuble Lotissement Autres cas: _____

N° PC : 074/_____/_____/_____/_____

Avis n° : _____

Parcelle cadastrale : _____

Je soussigné(e), déclare :

NOM : _____ Prénom : _____

N° SIRET : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : /_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/

Email : _____@_____._____

Avoir pris connaissance du Règlement d'eau potable du service Eau en vigueur.

Fait à _____, le |_|_|/|_|_|/|_|_| qualité et signature du demandeur :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE - NE RIEN INSCRIRE

Facture de Branchement assainissement : OUI NON
Facture de Branchement eau : OUI NON
Réseau eaux usées : Raccordé Raccordable SPANC Arrosage
Raccordement eau potable : Provisoire Définitif

N° de compteur : _____ Marque : _____ Diamètre : /_|_|/_|_|/ mm
Date de pose : /_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/ Index : _____ m³ Nom de l'agent : _____
Date de dépose : /_|_|/_|_|/_|_|/_|_|/ Index : _____ m³ Nom de l'agent : _____
Emplacement précis: _____

COMPTEUR DE CHANTIER POUR CONSTRUCTION

CONDITIONS PRÉALABLES À LA DEMANDE DE POSE DU COMPTEUR

Le maître d'œuvre doit:

- retourner le devis de branchement définitif d'eau potable du projet accepté et les conditions générales
- payer la ou les facture(s) de Branchement(s) (sur voie publique)

Le pétitionnaire doit:

- remettre le présent document
- s'engager à régler les travaux de pose du compteur de chantier ainsi que les consommations d'eau pendant la durée du chantier
- **informer par écrit ou par mail le service Agence Clientèle :**

**11 Avenue Emile Zola – B.P 225
74105 ANNEMASSE CEDEX
contact@annemasse-agglo.fr**

de la date de fin du chantier afin que celui-ci puisse établir la facture d'arrêt de compte.

Sans cette démarche, l'abonnement et la consommation continueront et seront dus

- avoir pris connaissance du Règlement d'eau potable du service Eau
- le compteur de chantier sera installé sur le branchement définitif du projet (sauf cas exceptionnel)
- aucun compteur de chantier pour construction ne pourra être mis en place sur un poteau incendie